

## Processus n°

Version 23-02-2024

Instruction de travail num : Changement de la situation fiscale

## APPLICATION

La situation fiscale d'un membre du personnel est déterminée par :

- 1. l'état civil y compris les revenus du conjoint ;
- 2. les personnes à charge (les enfants ou autres personnes à charge) ;
- 3. le fait que le membre du personnel soit moins valide ou pas.

Si le membre du personnel via un formulaire F/L-020 (Déclaration dans le but de déterminer votre situation fiscale) déclare un changement de situation fiscale, il faut effectuer des modifications dans Thémis.

## 1. Adapter l'état civil

Dans le composant "Données personnelles", cliquez sur "Modif. Données personnelles".



Cherchez, via l'écran de recherche, après le membre du personnel. Dans l'onglet "Données personnelles" allez dans la fonction "Historique données signalétiques"

Joindre une nouvelle ligne de données via le 🛨

Modifiez les champs "Date effet", "Situation famille", et "En date du" (situation famille) à l'aide du formulaire F/L-020.

## **REMARQUE** :

Le champ "Date effet" correspond en principe avec le champ "En date du" (Situation famille) et doit également correspondre avec ce qui sera encodé dans l'onglet "Personnes à charge" ainsi que dans les composants sous jacent "Données personnes à charge". Sinon un message d'erreur apparaîtra et vous ne pourrez valider.

Le champ "Date effet" peu différer du champ "En date du" (Situation famille) si le membre du personnel était déjà marié, divorcé, veuf,... à son entrée en service. Pour chaque modification de l'état civil alors que le membre du personnel est en service, le champ "Date effet" est comme le champ "En date du" (situation famille).

Pour le champ "En date du" (situation famille) vous mentionnez la réelle date (si connue) du mariage, de la cohabitation simple, de la cohabitation légale, de la séparation de fait, du divorce, du décès du conjoint ou concubin, ainsi que depuis quand il est célibataire.



Données signalétic	jues Infor	mations <u>c</u>	ontact V	Personn	es à Charg	e	
Jjj Kkk					Cod	e personne:	0000731
lom			Reche	ercher   A	fficher tout	Premier 🗹	1 sur 1 🕩 Dernier
Date effet:	01/05/200:	2					+ -
Type format:	Belge						
Nom affichage:	Jjj Kkk			l	Afficher nor	<u>n</u>	
)onnées signalétiq	ues						
Date naissance:	01/07/1985	j 🛐	24 <b>A</b> DI	nées 1	Mois	Date décès	s: 🗾 🗄
Pays naissance:	BEL 🔍		Belgique	)			
Province:		Q					
Lieu naissance:							
Historique donnée	es signalétiqu	ies	Recher	rcher   Affi	cher tout	Premier 🛃 1	sur 1 🕑 Dernier
				1			
*Date effet:		01/05/20	02 🖪				<b>HH</b>
*Date effet: *Sexe:		01/05/20 Masc.	002 🛐	J		_	
*Date effet: *Sexe: *Niveau études le	+ élevé:	01/05/20 Masc. C - Bacc	02 🛐 🔽	) 1u équival	ent _		
'Date effet: 'Sexe: 'Niveau études le 'Situation famille:	+ élevé:	01/05/20 Masc. C - Bacc Célibata	002 valauréat o	) iu équival	ent ·	- En date du:	01/05/2002
'Date effet: 'Sexe: 'Niveau études le 'Situation famille: Code langue:	+ élevé:	01/05/20 Masc. C - Bacc Célibata Français	002 🛐 valauréat o aire	) iu équival	ent ·	En date du:	01/05/2002
<sup>4</sup> Date effet: <sup>4</sup> Sexe: <sup>4</sup> Niveau études le <sup>4</sup> Situation famille: Code langue: <sup>4</sup> Nouveau N° idem	+ élevé: tification	01/05/20 Masc. C - Bacc Célibata Français 4442849	102 alauréat o ire 5 🗨	) ou équival	ent	En date du:	01/05/2002
<sup>4</sup> Date effet: <sup>4</sup> Sexe: <sup>4</sup> Niveau études le <sup>4</sup> Situation famille: Code langue: <sup>4</sup> Nouveau N° iden	+ élevé:	01/05/20 Masc. C - Bacc Célibata Français 4442849	102 ≥ salauréat o ire s ▼ 355	u équival	ent	En date du:	01/05/2002
*Date effet: *Sexe: *Niveau études le *Situation famille: Code langue: *Nouveau N° iden * N° identif. nationa Pays	+ élevé: : : tification : le <u>Persor</u> Vype n° identi	01/05/20  Masc.  C - Bacc  Célibata  Français  4442849 <u>naliser   f</u>	202 19 calauréat o ilre s v 255 Recherche	u équival Anc	ent ien N° ider r tout   === N° identif,	En date du: ntification Premier 💽	01/05/2002 🛐

## EXEMPLE :

Le membre du personnel est divorcé, puis marié au 07/11/2009. Son état civil passe de divorcé à marié. Quand vous introduisez cette situation dans les données personnelles et l'enregistrement de ces modifications, un avertissement apparaît et signale que ces modifications devront être appliquées dans le composant sous jacent "Données personnes à charge". Ces données peuvent être modifiées plus tard – ce n'est pas une condition nécessaire au calcul d'un traitement dans Themis.



## Cliquez sur "OK"

Ensuite vous recevez un avertissement, il faut choisir une valeur pour les revenus du conjoint.



Microso	ft Internet Explorer 🛛 🔀
1	Il faut choisir une valeur pour les revenus du conjoint. (20200,53)
	ОК

Cliquez sur "OK".

Allez dans l'onglet "Personnes à charge".

POSSIBILITES :

- Il n'y a pas encore des données introduites dans l'onglet : Complétez les champs nécessaires : "Date effet" et "Revenu conjoint".
- Il y a bien des données introduites dans l'onglet : cliquez sur 🛨 sous la bande bleue pour joindre une nouvelle ligne de données. Complétez la "Date effet" (la même date que dans l'onglet "Données signalétiques" et donnez une valeur au revenu du conjoint du membre du personnel.

Données <u>s</u> ignalétiques 🏹 Informatio	ons contact Y Personnes à Charge
Jjj Kkk	Code personne: 0000731
Personnes à Charge	Rech.   Afficher tt 🛛 Premier 🚺 1 sur 1 🔟 Dernier
*Date effet 01/02/2024	Image: Statut à date effet Actif
Nombre enfants à charge	Réd. PP pour enfant/non mariée
Nombre enfants MV à charge	
Autres personnes à charge	
Autres personnes MV à charge	e
+ 65 ans à charge	
+ 65 ans MV à charge	
+ 65 ans à charge et en situation de dépendance	
	Personnel MV
	Conjoint sans revenu et MV
revenus conjoin	ıt 🔍
	Avec rev.prof. CEE + >***€/an
	Pens,Rente,etc,max =***€ net/m Rev.prof.,max = ***€/net/m Sans prof.ni rev./ € net/m
Conglet suivant	Notifier Conglet précédent Créer Mise à jour/consultation Inclure historiq

Cliquez sur



## REMARQUE :

N'oubliez pas de cocher la case adéquate si le conjoint n'a pas de revenu et est moins valide ainsi que l'option "Revenus conjoint" : Pens,Rente,etc,max=\*\*\*€ net/m.

Personnes à Charge	<u>Rech.</u> Afficher tt	Premier 🚺 1 sur 1 🚺 Dernier
*Date effet 01/02/202	Statut à date effet Actif	
Nombre enfants à charge	Réd. PP pour enfant/nor	ı mariée
Nombre enfants MV à charge		
Autres personnes à charge		
Autres personnes MV à charg		
+ 65 ans à charge		
+ 65 ans MV à charge		
+ 65 ans à charge et en situation de dépendance		
	Personnel MV	
	Conjoint sans revenu et MV	
revenus conjoir	t Pens,Rente,etc,max =***€ net/m ∨	)

Il y a 3 états civils possibles pour le partenaire :

- Marié
  Cohabitation légale
- 3. Séparé de fait

Si le membre du personnel change d'état civil, vous devez changer également les "Données personnes à charge".

Dans le composant "Données personnelles", allez à "Données personnes à charge".

Voir processus validation.



# 2. Modifications des personnes à charge

Dans le composant "Données personnelles", allez dans "Modif. Données personnelles".



Vous remplissez la "date effet". C'est la date à partir de laquelle les données sont actives (date de naissance de l'enfant ou date de l'adoption).

Indiquez quelle(s) personne(s) est (sont) à charge du membre du personnel ou quelle(s) personne(s) ne (le) l'est (sont) pas. Remplissez le nombre de personnes à charge dans la petite case. Pour les enfants moins valides leurs nombres doivent être signalés séparément du nombre d'enfants valides.

## REMARQUE :

Cas où le membre du personnel a droit à une réduction du précompte professionnel :

- 1. S'il est père ou mère célibataire avec enfant(s) à charge
- 2. S'il est veuf ou veuve avec enfant(s) à charge
- 3. S'il est célibataire et cet enfant est né après divorce

Si le membre du personnel se remarie (mais pas avec le père ou la mère de l'enfant) ou a une parent célibataire à charge, il faut décocher cette petite case.



Données signalétiques V Informations contact	Personnes à Charge
Jjj Kkk	Code personne: 0000731
Personnes à Charge	<u>Rech.</u>   Afficher tt 💿 Premier 🔟 1 sur 1 🕨 Dernier
*Date effet 01/02/2024 🛐	Statut à date effet Actif
Nombre enfants à charge	Réd. PP pour enfant/non mariée
Nombre enfants MV à charge	
Autres personnes à charge Autres personnes MV à charge + 65 ans à charge + 65 ans MV à charge + 65 ans à charge et en situation de dépendance	ersonnel MV
Correvenus conjoint	onjoint sans revenu et MV ✓



Pour valider voir processus de validation.



# 3. Membre du personnel moins valide

Quand le membre du personnel est moins valide, dans l'ongle "personnes à charge" complétez la "Date effet" date à partir le laquelle il est moins valide et cochez la case "Personnel MV".

Personnes à Charge	<u>Rech.</u> Afficher tt	Premier 🚺 1 sur 1 🔟 Dernier
*Date effet 01/02/2024	Statut à date effet Actif	+ -
Nombre enfants à charge	Réd. PP pour enfant/non	mariée
Nombre enfants MV à charge		
Autres personnes à charge		
Autres personnes MV à charge		
+ 65 ans à charge		
+ 65 ans MV à charge		
+ 65 ans à charge et en situation de dépendance		
	Personnel MV	
	Conjoint sans revenu et MV	
revenus conjoint	×	

Cliquez sur

Pour valider voir processus de validation.



# 4. Membre du personnel avec une personne à charge de + de 65 ans et en situation de dépendance

Quand le membre du personnel renseigne une personne à charge de + de 65 ans et en situation de dépendance, dans l'onglet "personnes à charge" complétez la "Date effet" et remplissez le nombre dans la case correspondante reprise ci-dessous en rouge.

Personnes à Charge	<u>Rech.</u> Afficher tt	Premier 💶 1 sur 1 🕨 Dernier
*Date effet 01/02/2024	Statut à date effet Actif	+ = ~
Nombre enfants à charge	Réd. PP pour enfant/no	on mariée
Nombre enfants MV à charge		
Autres personnes à charge		
Autres personnes MV à charge		
+ 65 ans à charge		
+ 65 ans MV à charge		
+ 65 ans à charge et en situation de dépendance		
	Personnel MV	
	🗌 Conjoint sans revenu et MV	
revenus conjoint (	~	
Cliquez sur		

Pour valider voir processus de validation.

**Remarque :** A partir du cycle de traitement de février 2024 et l'implémentation du CR 220, il est important de distinguer les différentes catégories de personnes à charge suivantes :

# A. + 65 ans à charge et en situation de dépendance (voir ci-dessus en rouge) :

Cette catégorie concerne uniquement les membres du personnel introduisant un nouveau formulaire F/L-020 avec d'autres personnes à charge d'au moins 65 ans (handicapées ou non), non encore connues dans le moteur salarial et déclarant que cette personne est en situation de dépendance. Ces membres du personnel ne peuvent plus bénéficier de la mesure transitoire applicable jusqu'au 31/12/2024 même si celle-ci est plus avantageuse.

# B. + 65 ans à charge MV ou non (voir ci-dessus en bleu) :

Cette catégorie concerne la mesure transitoire applicable jusqu'au 31/12/2024 aux membres du personnel qui ont déjà d'autres personnes à charge d'au moins 65 ans (handicapées ou non) connues dans le moteur salarial. A partir du 01/01/2025, cette mesure transitoire prendra fin et les personnes à charge repris dans cette catégorie seront transférées vers l'onglet « autres personnes à charge » (handicapées ou non) » ou vers l'onglet « +65 ans à charge et en situation



de dépendance » si le membre du personnel déclare via un nouveau formulaire F/L-020 que cette personne est en situation de dépendance.

# C. Autres personnes à charge MV ou non (voir ci-dessus en vert) :

Les membres du personnel introduisant un nouveau formulaire F/L-020 avec d'autres personnes à charge de moins ou de plus de 65 ans (handicapées ou non) sans être en situation de dépendance devront être repris dans cette catégorie. Ces membres du personnel ne peuvent plus bénéficier de la mesure transitoire applicable jusqu'au 31/12/2024 même si celle-ci est plus avantageuse.